

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	01.11.2021	9h52	21.215	DESC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Cloé Dutoit

Titre : Délinquance juvénile dans le canton de Neuchâtel : état des lieux, mesures de prévention et prise en charge des jeunes

Contenu :

Un certain nombre de faits divers impliquant des mineur-e-s ont dernièrement eu lieu dans le canton de Neuchâtel. Nous sommes conscient-e-s que la problématique de la délinquance juvénile est complexe et qu'il est aisé de faire des amalgames malvenus.

Ainsi, ses conséquences tragiques sur les jeunes ainsi que sur l'image que l'on se fait d'eux/elles, ce à cause des agissements de quelques individus seulement, nous inquiètent énormément.

Ces événements laissent néanmoins penser que les mesures de prévention mises en place ne sont pas suffisantes pour éviter l'enrôlement des jeunes neuchâtelois dans la criminalité, respectivement pour les soutenir en cas de situation compliquée aux niveaux tant familial et professionnel que personnel.

Ainsi, le Conseil d'État est prié de répondre aux questions suivantes :

- La délinquance juvénile est-elle à la hausse dans le canton de Neuchâtel ces dernières années ?
- Quelles mesures concrètes de prévention sont prises en vue de lutter contre la criminalisation des jeunes du canton et ses conséquences tragiques ?
- De quelle aide et structure dotée d'un encadrement adéquat bénéficient les jeunes en perte de repères et/ou en décrochage scolaire dans le canton de Neuchâtel pour leur éviter de sombrer dans la délinquance ?
- La police neuchâteloise dispose-t-elle de moyens suffisants visant à lutter contre le recrutement des jeunes par des bandes, qui passe majoritairement par le biais des réseaux sociaux ? Si oui, lesquels ?

Développement :

En date du 26 septembre dernier, un jeune chaux-de-fonnier a été tué à Lausanne, des suites d'un coup de couteau porté par un jeune biennois.

Ce drame n'est que la malheureuse suite d'une rivalité ancienne entre deux bandes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que de Bienne.

En 2000 déjà, le journal *Le Temps* titrait « *La Chaux-de-Fonds se découvre des bandes de jeunes qui cherchent la bagarre* » et faisait acte du manque de moyens de certaines collectivités publiques pour endiguer cette problématique¹.

Le *Blick* termine d'ailleurs son article d'une manière bien peu positive : « *Pour l'heure, rien ne semble pouvoir mettre fin à cette terrible escalade de la violence.*² »

Dans son interview à *Forum*, M. Georges-André Lozouet, porte-parole de la police neuchâteloise, a bien indiqué que les réseaux sociaux participaient activement à la montée en puissance de la violence en raison de la facilité qu'ont les jeunes à passer par leur biais pour en mobiliser d'autres.

Les autorités neuchâteloises prennent d'ores et déjà la problématique de la délinquance juvénile en main, notamment par le biais d'une équipe de policier-ère-s en charge de cette problématique, de même qu'un chargé de prévention qui rencontre les jeunes de tout âge dans les écoles du canton.

Néanmoins, les événements de ces dernières semaines interpellent et démontrent que des moyens supplémentaires doivent vraisemblablement être mis en place, particulièrement dans la prévention et le soutien des jeunes.

L'enrôlement et la mobilisation passent notamment par les réseaux sociaux, dont les jeunes raffolent et par lesquels les parents sont souvent dépassés. Ces nouvelles technologies compliquent d'autant plus la tâche des autorités, mais ces dernières ne doivent pas pour autant se laisser dépasser elles aussi.

La répression n'est pas la règle, les jeunes délinquant-e-s sont souvent en décrochage scolaire et/ou en perte de repères. Leur criminalisation pourrait être évitée en grande partie par le biais de mesures de prévention efficaces, nous souhaitons donc entendre le Conseil d'État sur la situation actuelle et les moyens mis en œuvre.

¹<https://www.letemps.ch/suisse/chauxdefonds-se-decouvre-bandes-jeunes-cherchent-bagarre>

²<https://www.blick.ch/fr/news/suisse/homme-tue-en-pleine-ville-lausanne-touchee-a-son-tour-par-la-guerre-des-gangs-romands-id16867830.html>

³<https://www.rts.ch/audio-podcast/2021/audio/que-sait-on-des-bandes-rivales-de-bienne-et-de-la-chaux-de-fonds-25766133.html>

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Cloé Dutoit

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Eleanor Pescante	Diane Skartsounis	Stéphanie Skartsounis
Niel Smith	Johanna Lott Fischer	Juliette Grimm
Manon Roux	Marie-France Vaucher	Monique Erard
Adriana Ioset	Léa Eichenberger	Patrick Erard
Marc Fatton	Richard Gigon	